

présentation

DU PERSONNEL ET DES INSTANCES

Hôpital De Jour Médecine & SMR (HDJ)

Médecin

Cadre de santé

Dr NOEL Marie-Hélène
Mme PIERREL Virginie

Médecine

Médecin

Cadre de santé

Dr HLADNIK Caroline
Mme SWIRZYNSKI Sylvie

Soins Médicaux et Réadaptation Nancy (SMR)

Médecins

Cadre de santé

Dr BOURSAS Monira /Dr MASRI Souheir
Mme PIERREL Virginie

Soins de Longue Durée (SLD)

Médecin

Cadre de santé

Dr POP Alina
M. PETITDEMANGE Emmanuel

Accueil de Jour Nancy

Cadre de santé

Mme PIERREL Virginie

Service Autonomie à Domicile Neuves-Maisons

Cadre de santé

M. MOREAU François-Régis

Pharmacie à Usage Intérieur

Pharmaciens

Dr HENRY Stéphanie / Dr BOURMAYER Marie

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
(EHPAD) & Pôle d'Activités et de Soins Adaptés

Nancy

Médecin coordonnateur/médecin traitant

Cadre de santé

Dr EVRARD Hélène
Mme HEYSER Marie

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
(EHPAD)

Neuves-Maisons

Médecin coordonnateur

Cadre de santé

Dr NOEL Marie-Hélène
M. MOREAU François-Régis

Conseil d'administration
Présidente

Mme CREUSOT Nicole

ADMINISTRATION , LOGISTIQUE & INSTANCES

Directeur

M. GROSSE Frédéric

Directeur adjoint

Mme SOLIGOT-LEMPEREUR Christine

Médecin Chef

Dr MASRI Souheir

Responsable des Ressources Humaines

Mme WITZ Karine

Cadre Coordonnateur des Soins

Mme ALMELET Laurence

Responsable Qualité & Gestion des Risques

Mme TRUCK Caroline

Chargé de mission Système Informatique

M. CHOLLOT Nicolas

Responsable Administratif et Financier

M. GARDIEN Alexis

Responsable Blanchisserie/Maintenance

M. RENET Sylvain

Responsable Restauration

M. WEIL Nathanaël

Commission Médicale d'Etablissement (CME)

Présidente

Dr MASRI Souheir

Comité des Vigilances, des Risques et de la Qualité (COVIRISQ)

Présidente

Dr MASRI Souheir

Hémovigilant

Dr BOURSAS Monira

Matérovigilant

Dr HENRY Stéphanie

Pharmacovigilant

Dr EVRARD Hélène

Infectiovigilant

Dr EVRARD Hélène

Identitovigilant

Mme SOLIGOT-LEMPEREUR Christine

Comité de Lutte contre les Infections Associées aux Soins (CLIAS)

Présidente

Dr EVRARD Hélène

Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition (CLAN)
Présidente
Dr MASRI Souheir

Comité Du Médicament et des Dispositifs Médicaux
Stériles (COMEDIMS)
Présidente

Dr HENRY Stéphanie

Comité Ethique et Bienveillance
Présidente
Dr MASRI Souheir

Comité de Lutte contre le Douleur (CLUD)
Présidente
Dr POP Alina

Commission des Usagers (CDU)

Président par délégation
M. GROSSE Frédéric
Médiateur médical
Dr NOEL Marie-Hélène
Médiateur non médical
Mme WITZ Karine

Représentant des Usagers

Titulaires

Mme GARBANI Marie-Claude
M. WEINZOEPFLEN Richard

Suppléantes

Mme AMADIEU Francine
Mme LIGNIER Christine

Contact : sec.medical@almh.fr

Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Président

M. VUILLEMIN Michel

Contact : cvssaintcharles@yahoo.com

au 1^{er} juillet 2026

Site de Nancy

En gras les prestations non remboursées par la Sécurité sociale à la charge de l'usagerHOSPITALISATION de JOUR

Médecine part Assurance Maladie 744,75€ / part patient/mutuelle 186,19€	930,94€
SMR part Assurance Maladie 409,22€ / part patient/mutuelle 102,30€	511,52€

HOSPITALISATION – HEBERGEMENT

• MEDECINE Part Assurance Maladie 785,90€ / part patient/mutuelle 196,48€				982,38€
Chambre particulière tout confort				60,00€
• SOINS MEDICAUX ET READAPTATION				510,23€
Chambre particulière tout confort				60,00€
• FORFAIT JOURNALIER				23,00€
• SOINS LONGUE DUREE (Soins)	GIR 1-2	GIR 3-4	GIR 5-6	
	96,32€	81,80€	61,27€	
• SOINS LONGUE DUREE (Hébergement)		+ 60 ans	- 60 ans	
Chambre à 1 ou 2 lits sans sanitaire : standard		62,49€	71,46€	
Chambre à 2 lits avec sanitaire : confort		66,53€	75,50€	
		Participation APA	A régler	
TARIF DEPENDANCE GIR 1 - 2	33,33€	- 24,36€	8,97€	
TARIF DEPENDANCE GIR 3 - 4	21,15€	-12,18€	8,97€	
TARIF DEPENDANCE GIR 5 - 6	8,97€*	0€	8,97€	
• EHPAD (Soins)	GIR 1-2	GIR 3-4	GIR 5-6	
	51,75€	39,62€	27,47€	
• EHPAD (Hébergement)	+ 60 ans	- 60 ans	ASH+ 60 ans	ASH- 60 ans
Chambre à 1 lit	76,86€	84,29€	69,50€	75,77€
Chambre à 2 lits	75,04€	82,47€	65,64€	71,91€
		Participation APA	A régler	
TARIF DEPENDANCE GIR 1 - 2	23,27€	-17€	6,27€	
TARIF DEPENDANCE GIR 3 - 4	14,76€	-8,49€	6,27€	
TARIF DEPENDANCE GIR 5 - 6	6,27€*	0€	6,27€	
• EHPAD hébergement temporaire				84,90€
• ACCUEIL DE JOUR				37,00€
Forfait Transport (A/R)				5,50€

PRESTATIONS DIVERSES

• TELEPHONE	Forfait mensuel	13,00€
• TELEVISION/WIFI	Caution télécommande	50,00€
(médecine et SMR)	Forfait journalier (plafond à 10 jours)	6,00€
	Forfait mensuel	60,00€
• REPAS ACCOMPAGNANT		13,00€

au 1^{er} juillet 2026**Site de Neuves Maisons**En gras les prestations non remboursées par la Sécurité sociale à la charge de l'utilisateurHOSPITALISATION –HEBERGEMENT

• EHPAD (Hébergement)	<u>+ 60 ans</u>	<u>- 60 ans</u>	<u>ASH + 60 ans</u>	<u>ASH- 60 ans</u>
Chambre à 1 lit	68,60€	75,95€	61,40€	67,65€
			Participation APA	A régler
TARIF DEPENDANCE GIR 1 - 2		23,22€	-16,97€	6,25€
TARIF DEPENDANCE GIR 3 - 4		14,73€	-8,48€	6,25€
TARIF DEPENDANCE GIR 5 - 6		6,25 €*	0€	6,25€

PRESTATIONS DIVERSES

• TELEPHONE	Branchement	Chambre seule (compris dans le supplément chambre seule)	0,00€
		Chambre double (si appel abouti)	0,80€
	Communication	A ajouter pour les chambres seule et double	Coût de l'appel
• TELEVISION (SMR)	Chambre seule (TV comprise dans le supplément chambre seule)		0,00€
	Caution chambre seule (télécommande)		50,00€
	Chambre double		3,00€
	Caution chambre double (télécommande + casque)		250,00€
• REPAS ACCOMPAGNANT			8,50€

programme annuel

DE LUTTE CONTRE LES INFECTIONS ASSOCIÉES AUX SOINS 2026

Le CLIAS (Comité de Lutte contre les Infections Associées aux Soins) définit, chaque année, des actions d'amélioration qui sont intégrées dans le programme annuel de lutte contre les infections associées aux soins.

Parmi ces actions :

- Election du président du CLIAS
- Formation des nouveaux arrivants aux précautions standard
- Suivi de l'indicateur de consommation de solution hydroalcoolique
- Suivi écologie bactérienne
- Suivi Consommation antibiotique
- Surveillance de l'eau et de l'environnement
- Suivi épidémique dans les services
- Suivi des fiches de signalements d'événement indésirable
- Suivi vaccination grippe / COVID des patients et résidents
- Vaccination Grippe/ COVID du personnel
- Développement du bionettoyage eau/ microfibres
- Enquête annuelle de prévalence des infections nosocomiales
- Participation SPIADI et diverses enquêtes nationales ou régionales
- Réévaluation et actualisation des procédures selon les recommandations
- Audits de dossiers sur précautions complémentaires et prescription d'antibiotiques
- Participation aux journées de formation
- Travail sur la Démarche d'Analyse et Maîtrise du Risque Infectieux (DAMRI) pour les EHPAD
- Préparation du carnet sanitaire air selon les nouvelles recommandations
- Avis sur les travaux et l'ouverture des nouveaux locaux
- Sensibiliser les équipes à la gestion des excréta et réaliser un audit





Votre
douleur,
parlons-en



CONTRAT D'ENGAGEMENT

NOTRE ENGAGEMENT

Dans notre établissement, nous nous engageons à vous aider à ne pas avoir mal.

Nous savons que la douleur peut être difficile. Nous voulons la comprendre et la soulager avec vous.

DIFFÉRENTS TYPES DE DOULEUR

Douleur aiguë : elle arrive après une opération, une chute, ou un soin. Elle doit être traitée rapidement.

Douleur pendant les soins : elle peut venir d'un pansement, d'une perfusion ou d'un examen. On peut souvent la prévenir.

Douleur chronique : c'est une douleur qui dure longtemps, comme une migraine ou un mal de dos. Elle doit être suivie et soignée régulièrement.

VOTRE RÔLE

Vous êtes la personne qui connaît le mieux votre douleur.

Dites-nous quand vous avez mal, où vous avez mal, et à quel moment.

Nous utiliserons des outils simples, comme une échelle avec des visages ou des chiffres, pour savoir à quel point vous avez mal.

NOS MOYENS POUR VOUS AIDER

- des médicaments contre la douleur
- des méthodes sans médicament, comme la relaxation ou la chaleur
- des explications simples avant chaque soin.

SUIVI DE VOTRE DOULEUR

Nous notons vos douleurs dans votre dossier pour suivre leur évolution et mieux adapter votre traitement.

C'est une partie importante de la qualité de vos soins.

VOTRE DROIT

L'article L.1110-5 du Code de la santé publique dit que : « Toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être, en toute circonstance, prévenue, évaluée et prise en compte. »



Qui sommes-nous ?
Des personnes
accompagnées, des proches /
aidants et des représentants
des professionnels



Quelles sont les missions du CVS ?

Donner son avis et faire des propositions sur :

- les droits et libertés des personnes accompagnées
- l'organisation et la vie quotidienne
- les activités, l'animation socioculturelle
- les services thérapeutiques
- les projets de travaux et d'équipements
- la nature et le prix des services rendus
- l'affectation des locaux collectifs, l'entretien des locaux, les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture
- l'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre les participants
- les modifications substantielles touchant aux conditions de prise en charge
- la mise à jours du livret d'accueil, du règlement de fonctionnement et du contrat de séjour

Quelles sont nos missions
de représentants ?

Nous sommes les relais des usagers,
auprès de l'établissement. Pour cela,
nous recueillons votre parole et
suivons les évolutions de la vie de
l'établissement.



Comment nous contacter ?



Boîtes à lettres CVS présentes
dans les services d'EHPAD et
SLD



cvssaintcharles@yahoo.com

REPRÉSENTANTS DES FAMILLES



Michel VUILLEMIN
Président
SLD



Fabienne MOREAU
EHPAD - Nancy



Dominique SOHIER
EHPAD - Nancy



Nathalie VERGES
EHPAD - Nancy



Brigitte BELLUSI
EHPAD - Nancy



Pascal RENAULD
EHPAD
Neuves-Maisons



Monique GRANDBARBE
EHPAD
Neuves-Maisons

REPRÉSENTANTS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES



Michel GRAFF
Président suppléant
EHPAD - Nancy



Colette HOFFMANN
EHPAD
Neuves-Maisons



Janine MANCIAUX
EHPAD - Nancy

REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONNELS



Murielle LEQUERTIER
SLD



Fanny VITALE
EHPAD - Nancy

Nous sommes à votre écoute, pouvons vous conseiller et vous aider.

SANITAIRE



LE PATIENT

98%



LES ÉQUIPES DE SOINS

98%



L'ÉTABLISSEMENT

94%

Date de certification : 15/05/2024

Indicateur de qualité des soins

Prise en charge clinique		
MCO		
Prise en charge de la douleur en MCO (2024)	70% ↘	B
Prescription d'antibiothérapie de 7 jours ou moins pour infection respiratoire basse (2024)	100% →	A
SMR		
Prise en charge de la douleur en SMR (2024)	74% →	B
Projet de soins, projet de vie (2023)	88%	A
Coordination des prises en charge		
MCO		
Qualité de la lettre de liaison à la sortie (2024)	100% ↗	A
SMR		
Qualité de la lettre de liaison à la sortie (2024)	100% ↗	A
Prévention des infections associées aux soins		
Consommation de solutions hydro-alcooliques (SHA) (2024)	79% →	C

Une Commission Des Usagers est en place à l'Association Les Maisons Hospitalières depuis décembre 2003.

Elle a pour mission de participer à l'amélioration de la qualité et de la prise en charge.
Elle a un rôle de médiation entre l'utilisateur et l'établissement.

Elle est également l'instance de recours interne pour les personnes se sentant victime de discrimination.

N'hésitez pas à rencontrer un membre de cette commission :

M. F. GROSSE	Directeur	Président de la CDU par délégation
Docteur M.-H. NOEL	Médecin Hôpital De Jour	Médiateur médical
Mme K. WITZ	Responsable des Ressources Humaines	Médiateur non médical
Mme F. AMADIEU	Membre de l'Association "UDAF"	Représentante des usagers
Mme M.-C. GARBANI	Membre de l'Association "VMEH"	Représentante des usagers
Mme C. LIGNIER	Membre de l'Association "UDAF"	Représentante des usagers
M. R. WEINZOEPFLEN	Membre de l'Association "UDAF"	Représentant des usagers
Mme C. TRUCK	Responsable Qualité -Gestion des Risques	Membre invité
Mme L. ALMELET	Cadre Coordonnateur des Soins	Membre invité
Docteur I. LE BRUN	Médecin chef	Membre invité
Secrétaire médicale	Secrétaire médicale	Secrétaire de la CDU

Contactez le secrétariat médical au 03 83 17 58 07 aux heures de bureau :

Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 13h00 et 13h45 à 16h30.

Mail : sec.medical@almh.fr

INFORMATION AUX USAGERS

HEBERGEMENT DES DONNEES DE SANTE

Dans le cadre de votre prise en charge par les professionnels de l'Association Les Maisons Hospitalières, vos données de santé à caractère personnel seront hébergées chez un Hébergeur de Données de Santé (HDS), sauf opposition de votre part pour un motif légitime (article L 1111-8 du Code de la Santé Publique).

Notre HDS est titulaire du certificat de conformité en application des dispositions de l'article L 1111-8 II du Code de la Santé Publique.

UTILISATION DE L'IDENTIFIANT NATIONAL DE SANTE

En application de l'article L 1111-8-1 -I du Code de la Santé Publique, le numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques (dit « NIR » ou numéro de sécurité social) est utilisé comme identifiant de santé des personnes pour leur prise en charge à des fins sanitaires et médico-sociales, dans les conditions prévues à l'article L. 1110-4 du Code de la Santé Publique.

Dans ce cadre et en ce qu'il est un référencement fiable et univoque des données de santé des usagers, l'Association Les Maisons Hospitalières utilisent cet identifiant à l'exclusion de tout autre.

Dans ces 2 cas (hébergement de vos données chez notre HDS et utilisation du NIR comme identifiant de santé) vous pouvez, conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et à la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles :

- accéder à vos données de santé à caractère personnel hébergées et en demander la rectification
- demander copie de l'historique des accès aux données de santé hébergées, des consultations ainsi que du contenu des informations consultées et des traitements éventuellement opérés

Pour exercer vos droits, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données (DPO) :

- par courrier postal à l'adresse suivante : Association Les Maisons Hospitalières - A l'attention du délégué à la protection des données (DPO) 90 Rue des Ponts – 54 000 NANCY
- par mail : directionadjointe@almh.fr

ALIMENTATION DU DOSSIER MEDICAL PARTAGE

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est le carnet de santé numérique qui est intégré à « Mon Espace Santé ». Il permet de disposer de la bonne information, au bon moment. Pour le professionnel de santé, il permet d'améliorer votre prise en charge médicale en accédant simplement et rapidement aux données de santé : traitements, antécédents, allergies, etc.

Vous pouvez vous opposer à l'alimentation de votre DMP pour un motif légitime. Cette opposition est à faire connaître au médecin du service qui vous prend en charge. Sans opposition préalable de votre part, votre DMP sera alimenté.

Fait à Nancy, le 16 Mai 2024

Le Directeur,

Frédéric GROSSE